

STAGE REGIONAL HABITABLE BANDOL

du 17 au 18 février 2007

Bulletin d'inscription à me remettre le 17 février 2007 à Bandol

Laurent GAILLOT ,

06 63 02 83 03 mail : laurent.gaillot@ffv.fr

Accompagné d'un chèque de **33** euros à l'ordre de la Ligue Côte d'Azur de Voile pour les coureurs en hébergement (dont 10 € de frais techniques) et de **10** euros pour les externes.

CLUB :

SEXE

M

F

NOM :

Prénom :

ADRESSE

Code Postal

Ville

N° Téléphone

LICENCE

FFV

N° licence

lettre

date de naissance (JJ/MM/AA)

Je m'engage à avoir, durant tout le stage, une conduite et une attitude irréprochable, susceptible de ne pas perturber le bon déroulement du stage. Dans le cas contraire, je suis conscient du fait que cela pourra hypothéquer ma présence à ce stage.

« Bon pour accord » : Signature du coureur :

Informations :

- Aucun objet de valeur ne doit être en possession des participants.
- L'hébergement est prévu à l'Hôtel IBIS La Seyne sur Mer (04 94 63 21 21) (tarif spécial sportif Vitabis Weekend). Les 33 € comprennent les frais techniques et la nuit avec petit déjeuner. Prévoir donc en plus un panier repas pour le Samedi midi, une dizaine d'euros pour la cafétéria du samedi soir et 6 euros pour un panier repas au Club le dimanche midi.
- Le rendez-vous est fixé à 13h le samedi et 10h le dimanche. Le stage se terminera à 17h.
- L'encadrement sera coordonné par Laurent Gaillot et assuré par Sébastien Canard (YCAntibes), Tugdual Bécquémie et Fabien Henry (COYCH), Philippe Gomez (Pôle France), Denis Carle ou un entraîneur de Bandol). Les coureurs seront 4 par bateau accompagné d'un entraîneur.
- Programme et Thèmes : samedi : prise en main des bateaux et course en flotte ; dimanche (Match Racing, travail sur les règles de course).

DROIT A L'IMAGE : Les participants sont avertis que le stage régional, peut donner lieu à des prises de vues (photos, films, vidéo) pouvant être utilisées pour la réalisation de documents sur la pratique. Par son inscription, le signataire accepte et autorise à titre gratuit :

les prises de vues et les photos de son bateau et de son équipage (à terre comme sur l'eau) par les cadres accrédités par la Ligue Côte d'Azur

L'utilisation, l'exploitation, la diffusion et la reproduction de ces prises de vues et photos.

Refus cession droit à l'image

Signature du barreur :

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné(e),, père, mère de

L'autorise à participer au stage régional organisé par la Ligue Côte d'Azur de Voile à Bandol du samedi 17 au 18 février, à pratiquer toutes les activités prévues dans le cadre de ce stage et à la cession du droit à l'image.

Fait à, le Signature :